



BP 31222 - 45002 ORLEANS Cedex 1

Tél.: 0 800 00 45 00

Renseignements : www.ulys-loiret.com

Où acheter vos abonnements ?

Dans les points info Vente Ulys de votre commune ou à Orléans.

► Gare Routière Orléans (objets perdus)

2, rue Marcel Proust • Tél. 02 38 53 94 75

Imprimé en 108 Nouvelle Génération - 02.28.90.2077



Avec le Conseil général du Loiret :

2 € le trajet10 voyages = 17 € • 45 voyages/45 jours = 50 €
Abonnement Annuel/voyages illimités = 480 €

99 Desserte des établissements scolaires de l'agglomération d'Orléans

NUMERO DE VOYAGE	7	9	3	5	13	15	17
JOURS DE CIRCULATION	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV
PERIODICITE	1	1	1	1	1	1	1

CIRCULE EN PÉRIODE ESTIVALE		NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
ORLEANS	Gare Routière	7.35	7.35	7.40	7.40	7.45	7.45	7.50
ORLEANS	Pont Bourgoigne	7.45						
ORLEANS LA SOURCE	Lycée Voltaire					8.05		
ST JEAN DE BRAYE	LEP G.BRZESKA			7.55				
ST JEAN DE BRAYE	Point Bus L. Blum/Lycée Monod	7.55						
ST JEAN DE LA RUEELLE	LEP LECLERC				7.55			
INGRE	LYCEE M. GENEVOIX		7.55					
OLIVET	LP Françoise DOLTO							8.15
FLEURY LES AUBRAIS	LP Jean LURCAT						8.00	

Jours de circulation

LMMeJV

Circule du Lundi au Vendredi (sauf jours fériés)

Périodicité

1

Circule uniquement en période scolaire

Horaires valables du 04 Janvier au 02 Septembre 2010 - Nos horaires sont donnés à titre indicatifs et dépendent des aléas de circulation.

Vacances Scolaires 2009 - 2010

Rentrée	Mercredi 02 Septembre 2009
Toussaint	Samedi 24 octobre au jeudi 05 novembre 2009
Noël	Samedi 19 décembre 2009 au lundi 04 janvier 2010
Hiver	Samedi 06 février au 22 février 2010
Printemps	Samedi 03 avril au lundi 19 avril 2010
Vacances été	Vendredi 02 juillet 2010

Edition Janv. 2010



99

Desserte
des établissements scolaires
de l'agglomération d'OrléansHoraires valables
du 04 Janvier au 02 Septembre 2010Ulys, le réseau du
Conseil Général

99 Desserte des établissements scolaires de l'agglomération d'Orléans

NUMERO DE VOYAGE	20	2	30	4	26	6	26	18	28	12	32	24	10	14	16
JOURS DE CIRCULATION	Me	Me	Me	Me	Me	Me	LMJV	LMJV	LMJV	V	LMJV	LMMeJV	LMJV	LMMe	LMJV
PERIODICITE	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
NOTE À CONSULTER															

CIRCULE EN PERIODE ESTIVALE	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
-----------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

ST JEAN DE BRAYE Point Bus L. Blum/Lycée Monod	12.05								17.10							18.05
ORLEANS LA SOURCE Lycée Voltaire		12.07							17.00							
ST JEAN DE BRAYE LEP G.BRZESKA				12.15												17.50
FLEURY LES AUBRAIS LP Jean LURCAT					12.20							17.30				
OLIVET LP Françoise DOLTO			13.25							17.10						
INGRE LYCEE M. GENEVOIX						13.00						17.40				
ST JEAN DE LA RUELLE LEP LECLERC										17.25						17.55
ORLEANS PONT BOURGOGNE	12.15								17.20							
ORLEANS GARE ROUTIERE	12.25	12.25	13.50	12.30	12.35	13.25	17.20	17.25	17.35	17.40	17.45	18.00	18.05	18.10	18.30	

Horaires valables du 04 Janvier au 02 Septembre 2010 - Nos horaires sont donnés à titre indicatifs et dépendent des aléas de circulation.

Numéro de voyages circulant selon le niveau de perturbations

N° Ligne	Normal	Jaune	Orange	Rouge	Noir
99	tous	aucun	tous	tous	aucun

Jours de circulation

LMMeJV Circule du Lundi au Vendredi (sauf jours fériés)

LMMeJ Circule du Lundi au Jeudi (sauf jours fériés)

LMJV Circule les lundis, mardis, jeudis et vendredis (sauf jours fériés)

Me Circule uniquement les mercredis (sauf jours fériés)

LMJ Circule les lundis, mardis, jeudis (sauf jours fériés)

V Circule uniquement les vendredis (sauf jours fériés)

Périodicité

1 Circule uniquement en période scolaire

Vacances Scolaires 2009 - 2010

Rentrée	Mercredi 02 Septembre 2009
Toussaint	Samedi 24 octobre au jeudi 05 novembre 2009
Noël	Samedi 19 décembre 2009 au lundi 04 janvier 2010
Hiver	Samedi 06 février au 22 février 2010
Printemps	Samedi 03 avril au lundi 19 avril 2010
Vacances été	Vendredi 02 juillet 2010

Service Minimum Garanti

Dans le cadre de la loi sur le dialogue social et le service minimum garanti, nous proposons un plan de transport définissant 4 critères détaillés ci-dessous :

Niveau de perturbations

Niveau jaune

Dans ce cas, nous nous engageons à assurer au moins 1 aller-retour / jour sur les lignes régulières en empruntant les axes routiers principaux ; la clientèle commerciale est favorisée au détriment des abonnés scolaires.

Selon les conditions de circulation rencontrées et en fonction d'arrêtés Préfectoraux, certaines lignes peuvent ne pas être assurées.

Niveau orange

Seront assurés, les voyages de lignes régulières à vocation scolaires (en priorité la desserte des collèges et lycées) et pour les voyageurs commerciaux, de 1 à 2 aller-retour / jour.

Les moyens mis en place pour un horaire peuvent être multiples (doublage, triplage, ...).

Niveau rouge

Ne seront assurés que les voyages de lignes régulières à vocation scolaires (en priorité la desserte des collèges et lycées).

Les moyens mis en place pour un horaire peuvent être multiples (doublage, triplage, ...).

Niveau Noir

Aucun service de ligne régulière ne peut être assuré ; rien ne roule.